

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'Yonne

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLEFARGEAU**

Nombre de membres

Séance du 23 septembre 2026

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

Date de convocation
09 septembre 2026

L'An deux mille vingt-six, le 23 septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pascal BARBERET, Maire.

Présents : Pascal BARBERET, Florence CAPITAIN, Gérard NIMSGERN, Séverine TROMPARENT, Martine NOWACZYK, Jean-Louis MANGIN Serge SAUVAGERE, Bruno BUYS, Virginie RAMEAU, Demba GARY, Céline PORTOLES, Céline PARIS,

Absents excusés : Jean-Pierre SINDONINO pouvoir à Bruno BUYS, Clémence HARNIST pouvoir à Séverine TROMPARENT, Justin SAFFROY pouvoir à Jean-Louis MANGIN

Secrétaire de séance : Florence CAPITAIN

DECISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET PRINCIPAL Délibération n° 2026-49

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le budget primitif de la commune pour l'exercice 2026, adopté par délibération n° 2026-01 en date du 22 avril 2026 ;

Vu la nécessité de procéder à des ajustements de crédits afin de tenir compte des dépenses et recettes à intervenir au cours de l'exercice ;

Considérant qu'il est nécessaire de modifier les crédits inscrits au budget afin de permettre la réalisation des opérations concernées ;

Considérant que ces modifications n'ont pas pour effet de modifier l'équilibre général du budget ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

DÉCIDE d'adopter la décision modificative n° 2 du budget principal de l'exercice 2026, comme suit :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-10226 : Taxe d'aménagement	0.00 €	7 002.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €	7 002.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2151 : Réseaux de voirie	13 202.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2188 : Autres immobilisations corporelles	0.00 €	6 200.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	13 202.00 €	6 200.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	13 202.00 €	13 202.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

Fait et décidé les jour, mois et an que dessus.

Ont signé tous les membres présents.



Le Maire,

Pascal BARBERET

Délibération 2026-49